

RAPPEL

INTERDICTION

DE TOUT DÉPÔT

À CÔTÉ DES

BORNES*

Service communication de Carrières-sous-Poissy - 2023 - 01 39 22 36 00. Ne pas jeter sur la voie publique.

**JE DÉPOSE
DANS LES
BORNES**



L'INFRACTION DE DÉPÔT SAUVAGE EST PUNIE
D'UNE AMENDE POUVANT ALLER JUSQU' À 635 €

